

**Conseil de département IRES
Du 20 décembre 2023
A Saint Charles-Salle des Actes**

Marseille, le 21 décembre 2023

Etaient présents :

Michel BARDE (IA-IPR, Physique)

Annie BROGLIO (membre IRES, représentant des enseignants-chercheurs)

Sylvain DHIEUX (représentant EAFC)

Magali FAUCHON (IA-IPR, Mathématiques)

Olivier GUES (directeur IRES, Enseignant-chercheur en Mathématiques)

Laurence IRIGOYEN (responsable administrative - IRES)

Jean-Luc MARI (membre IRES, représentant des enseignants chercheurs)

François MOUSSAVOU (membre IRES, représentant des enseignants du secondaire)

Florence NENY (membre IRES, représentante des enseignants du secondaire)

Evelyne SALANÇON (directrice adjointe IRES, Enseignant-chercheuse en physique)

Sébastien SIMAO (membre IRES, représentant de l'APMEP)

Ordre du jour :

- 1- Le budget 2023/2024**
- 2- Les journées portes ouvertes de l'UFR Sciences**
- 3- Les ateliers "Tous chercheurs"**
- 4- Les stages hippocampe**
- 5- Panorama et Cap sur la science**
- 6- Questions diverses**

Début de séance à 16h15.

Séance présidée par Evelyne SALANÇON et Olivier GUÈS

Avant de commencer à traiter les différents points de l'ordre du jour, Olivier GUES prend la parole afin d'annoncer sa démission de son poste de directeur de l'IRES qu'il souhaite effective au 1^{er} février 2024.

Il confirme son soutien à la candidature d'Evelyne Salançon au poste de directrice de l'IRES pour lui succéder, actuellement directrice adjointe.

Florence NENY, membre de l'IRES, enseignante du second degré, se déclare intéressée pour occuper un poste de 2^{ème} directrice adjointe comme cela est prévu par le règlement intérieur de l'IRES.

1- La clôture du budget 2023 a eu lieu le 19 décembre 2023.

L'ensemble des budgets sur EOTP (Copirelem, école d'été et hippocampe) ont été dépensés à l'équilibre et l'enveloppe NA (non affecté) a permis de financer les journées « filles et math, une équation lumineuse », l'achat de 4 PC pour les stages hippocampe et de livres.

Le budget masse salariale AMU a été utilisé (dans les stages hippocampe).

Les heures de service fait (APN+DEGESCO+BOPA) prévues par le rectorat pour les groupes de travail sur l'année 2022/2023 représentent un volume de 984 heures. Celles-ci ont été réparties entre les 12 groupes existants sur cette année scolaire, ce qui représente en moyenne 17h par membre actif.

Evelyne Salançon signale la prise de contact récente de M. et Mme TONUSSI qui réclament à nouveau le paiement de 6h APN chacun, réalisées en 2020/21, mais non payées par le rectorat. Ils sont très insistants et très affectés par le fait que le rectorat n'ait pas payé ces heures. Selon l'avis des membres présents au conseil et sur proposition d'Olivier et d'Evelyne, l'IRES financera ces 6 heures pour chacun sur son budget 2024 afin d'apaiser les relations.

A ce propos, la question du paiement des heures pour la première année de l'activité d'un groupe revient dans la discussion.

2- L'IRES a été sollicité pour participer à l'organisation des prochaines journées portes ouvertes de l'UFR sciences, l'objectif étant de les rendre plus « attractives ».

Plus précisément, l'IRES a proposé un programme type sur chaque site (Saint-Charles, Luminy, Saint Jérôme, Montperrin) composé d'une conférence et d'un

atelier scientifiques auxquels s'ajoutent plusieurs sessions d'un escape game « échapper à la contamination ».

Les escape game seront animés par des étudiants de même que les ateliers par des étudiants et des enseignants chercheurs.

L'IRES a pour mission de fiabiliser la liste des intervenants, de recruter les étudiants et de réaliser les achats en lien avec le montage des escape game et des ateliers.

- 3- L'IRES a initié, le 6 octobre 2023 une première réunion « Tous Chercheurs » qui avait pour objectif de sonder les enseignants chercheurs qui avaient participé à la présentation de l'atelier par l'association tous chercheur au mois de juin 2023.

L'idée qui est ressortie de cet échange serait la réappropriation de ces ateliers dans le cadre d'une UE comme celle du PPPE (projet personnel professionnel étudiant) et/ou dans le « parcours renforcé » du L1 au moment du stage d'observation de la recherche de fin d'année.

- 4- Les stages hippocampe ont encore eu un vif succès sur cette année 2023. A la question de savoir « pourrait-on en augmenter le nombre ? » la réponse est pour le moment « non » car les budgets ne le permettent pas pour le moment et l'IRES manquerait de place.

Néanmoins d'autres idées de partenariats pédagogiques innovants existent comme :

- La mise en relation de chercheurs avec des lycées pour animer des projets avec la réalisation finale d'une présentation qui pourraient servir pour le grand oral.
- Le groupe RESA pourraient envisager le montage de 3 ou 4 TP en lien avec les programmes du secondaire de façon à valoriser la démarche scientifique et les diffuser sur quelques établissements marseillais.

Concernant les heures, il est rappelé que l'IRES est doté en heures de services universitaires de :

- 4 services de 192 en math
- 1 service de 192 heures en informatique
- 1 service de 192 en physique/chimie donné par l'UFR

Les activités de l'IRES seront présentées prochainement au conseil du département de Physique, de manière à mieux informer sur les opportunités proposées par l'IRES

- 5- L'IRES a été sollicité pour participer à l'organisation des prochaines journées immersion de l'UFR Sciences.

Ce projet est financé par l'université pour l'orientation à destination des lycéens.

Comme pour les JPO, l'IRES finalise la liste des intervenants pour les ateliers, les speed meeting et les visites de salle de TP.

8 journées sont prévues entre le 26 janvier et le 18 avril 2024.

Une première journée a eu lieu le 7 décembre 2023 sur le campus d'Aix Montperrin.

6- Questions diverses :

La question de la gestion des consignes ministérielles sur le face à face pédagogique a été abordée. Pour le moment, pour l'IRES, les effets négatifs redoutés (annulations de formations, de stages hippocampes, de participations à des actions etc...) sont plutôt modérés. Il faut attendre le second semestre. Nos correspondants/partenaires au rectorat font tout leur possible pour que les formations aient lieu. Le lien avec les chefs des établissements est déterminant.

Magali Fauchon précise que cette année scolaire encore, le recteur d'académie adopte une position « souple » sous couvert d'une mise en place en cours d'année. La situation devrait être plus tendue sur l'année 2024/2025.

Fin du conseil de département à 18h45